

que les gens ne voulaient plus entendre parler de vaccination, les autorités aux abois me présentèrent alors une requête signée par le clergé, les médecins de la province, les députés et en tête de la dite requête figura: le nom de Son Eminence le Cardinal Taschereau. J'acceptai avec l'entente que je serais généreusement aidé par les gouvernements. Les temps étaient exceptionnellement difficiles, je me mis tout de même courageusement à l'œuvre. Depuis, c'est à-dire pendant l'espace de quinze années consécutives, par la fourniture d'un vaccin pur et irréprochable, j'ai amené petit à petit la population à avoir confiance dans le vaccin provenant de l'institution que je dirige et aujourd'hui on n'est plus obligé comme en 1885 d'user de violence pour faire vacciner les gens, ils viennent d'eux-mêmes prier le médecin de les vacciner. De plus, chose remarquable, pendant ces quinze années on n'a jamais eu à déplorer un seul cas d'accident causé par l'emploi de ce vaccin. Les institutions de vaccine en Amérique qui peuvent montrer un aussi bon record sont rares. J'ai aussi aidé au Conseil Provincial d'Hygiène, toujours par la fourniture d'un vaccin irréprochable, à sauver la province de plusieurs épidémies de variole. Voilà, il me semble, des états de service qui méritent considération.

Revenons maintenant au propriétaire de ce prétendu institut vaccinal. En 1899, me sentant affecté d'une de ces maladies qui pardonnent rarement, je suis entré en pourparlers avec le petit Pasteur pour lui vendre mon institut. Après avoir établi nos conventions, ce monsieur me demanda de vouloir bien lui donner connaissance de ma manière d'opérer dans la culture du vaccin, s'engageant, sur l'honneur, de n'en jamais tirer parti, si la transaction ne réussissait pas. Le gouvernement ayant refusé de sanctionner (heureusement pour moi puisque ma santé s'est complètement rétablie) ce monsieur, au mépris de sa parole d'honneur engagée, m'écrivit une lettre disant, qu'il regrettait beaucoup de me dire qu'il avait déjà fait certaines dépenses et que conséquemment il se trouvait dans la nécessité de donner suite au projet.

Il est bien vrai que toutes les carrières sont libres, mais dans ce cas-ci c'est tout différend et voici pourquoi. Une institution de vaccine est plus que suffisante, même en temps d'épidémie pour toute la province. Comme à part les temps d'épidémie, il se vend très peu de vaccin, à peine assez pour payer les gages d'un domestique, on comprend facilement qu'une telle institution ne peut subsister sans subvention du gouvernement. Si le petit Pasteur se contentait tout simplement de faire du commerce, je n'aurais rien à dire, c'est son affaire; mais il sait fort bien que sans subvention pas d'existence